



# A.P.P.P.

5 impasse Pigno 34350 Valras-Plage

Site : [www.apppvalras.org](http://www.apppvalras.org)



Tel : 04 67 39 53 61

E-mail : [apppvalras@orange.fr](mailto:apppvalras@orange.fr)

Valras-Plage le 4 Août 2008

## Il fait chaud ! Eh, c'est l'été

Cher sociétaire,

Nous vous espérons tous en pleine forme et vous souhaitons un très bel été.  
Voici ce qui s'est passé depuis le dernier courrier et ce qui nous attend prochainement.

**Les concours :** on note une bonne participation avec une moyenne de 15 bateaux par concours.

Le premier a eu lieu le Dimanche 22 juin par une mer un peu houleuse, un vent marin de 30 Km/h avait décidé de se joindre aux compétiteurs, 13 participants plus ou moins chanceux, en effet 5 bateaux ont fait « capot ou fanny » (selon). Pour les autres, Daurades, Loups, Maquereaux et Cabotes constituaient les prises. Les trois premiers sont : Georges BOURRIE, Hugues ANDRIEU et le Président Jean Paul PALACIO.

Samedi 28 Juin, lors du concours de la St Pierre, une tramontane soufflant entre 35 et 50 Km/h a un peu « bougé » les participants au nombre de 16 bateaux (dont 13 de l'APPP.) Là encore quelques pêcheurs « capot », problème de choix de pêche ou à cause de la mer. Point de Loup ce jour là mais de belles pêches de Daurades et Maquereaux. Les trois premiers APPP sont Hugues ANDRIEU, Georges BOURRIE et Alain AURIAC.

Un tirage au sort a désigné le gagnant (« Mr Gimenez ») d'une très belle canne de traîne offerte par « CHEZ PANIS », magasin d'articles de pêche à Valras-Plage et partenaire de l'APPP.

La fête de la St Pierre s'est poursuivie le Dimanche matin, après la messe et la procession du Saint Patron des pêcheurs, la célèbre mouclade a régalé les nombreux Valrassiens et autres touristes venus déguster les 400 Kg de moules préparées par des membres de l'APPP et des bénévoles.

L'après-midi, pour clôturer cette fête de St Pierre, beaucoup de Valrassiens et de touristes se sont retrouvés sur les quais afin d'embarquer sur les bateaux mis à leur disposition pour participer à la cérémonie de bénédiction et au dépôt d'une gerbe en mer à la mémoire des disparus.

Les pêcheurs professionnels de Valras étaient chargés de la gerbe, les navires des institutions étaient aussi présents: Vedettes de la SNSM, de la Gendarmerie Maritime, des Douanes ainsi que de nombreux plaisanciers, parmi lesquels s'était glissé un membre de l'APPP arborant le pavillon du club.

Concours du Samedi 19 juillet, soleil et mer belle, 16 participants, tous ont pêché, Daurades, Maquereaux et quelques poissons de soupe : 1<sup>er</sup> Pierre GALETTI, 2<sup>ème</sup> ex aequo Alain AURIAC et Georges BOURRIE, il faut noter la performance de Mme Jacqueline MAFFRE, seule femme de ce concours et qui se classe 5<sup>ème</sup>.

Classement provisoire : Maillot jaune, Georges BOURRIER, suivi de près par Hugues ANDRIEU, marqué à la culotte par Alain AURIAC, derrière un banc de poissons bleus groupés. Tout est encore jouable.

Détails, classement provisoire et photos sont sur notre site internet : [www.apppvalras.org](http://www.apppvalras.org)

Encore trois concours pour rattraper les premiers et surtout pour passer une bonne matinée en mer et se retrouver ensemble à midi pour l'apéritif (avec modération évidemment).

Le prochain concours APPP aura lieu :

## [Le Samedi 9 Août 2008, Pêche au tout-venant avec obligatoirement une femme à bord.](#)

Départ libre, pesée à 12h00. Le règlement des concours vous a déjà été adressé dans un précédent courrier. Vous pouvez également le consulter sur notre site internet.

Pour faciliter le débarquement des poissons, un pavillon APPP indiquera l'endroit sur le quai.

Une animation sera mise en place près de la capitainerie à partir de 10h30, Affichage de documents, photos. Ventes diverses (planches poissons etc.) Jeux. Pot de l'amitié après la pesée (avec modération évidemment)

Ceci permettra d'associer les membres qui ne participent pas au concours, mais aussi de présenter aux touristes les plaisirs de la pêche et de la mer en assurant la promotion du club et de la F.N.P.P.S.

*Nous souhaitons à nouveau attirer votre attention sur le fait que, comme vous le savez, la ressource halieutique diminue et pour que nous puissions profiter de notre passion encore longtemps, ne mettez pas les poissons sous une loupe pour les agrandir. Comme on le dit souvent « petit poisson deviendra grand et n'en sera que meilleur ». Evitons les lois draconiennes, soyons responsables.*

Report des concours : En cas de mauvais temps, ces concours seront reportés si possible. Vous renseigner auprès des capitaineries :

Capitainerie de Valras : 04 67 32 33 64.

Sérignan, Port de l'ORB : 04 67 80 99 89.

Comme cela s'est déjà produit à plusieurs reprises, merci de ne pas téléphoner au N° de l'APPP à 6h du matin pour savoir si le concours a lieu, d'autres personnes peuvent dormir notamment des enfants.

Les deux derniers concours de la saison auront lieu :

**Samedi 23 Août (Pêche au tout-venant.)**

**Samedi 6 Septembre (Pêche en dérive.)**

**Repas champêtre du 6 juillet :** Plus de 200 convives se sont retrouvés au chalet LAFON pour déguster : melon au muscat, paëlla géante préparée par nos experts et toujours très appréciée, fromage et dessert. Un beau soleil accompagnait cette belle journée même si Mme Tramontane avait décidé de faire voler quelques assiettes en cartons. L'après-midi fut accompagnée par « Nuit de Folies » et son orchestre numérique pendant que de nombreux participants essayaient de trouver le juste prix d'une glacière remplie de bonnes choses. Tous se donnèrent rendez-vous le Dimanche 24 Août pour la célèbre Mouclade-Thonade.

### **FNPPSF : Création d'une Délégation Régionale FNPPSF en Languedoc-Roussillon.**

Jean Claude CHAULET et Victor Armand HADJADJ, membres du Comité Directeur et respectivement : Secrétaire de l'APPP de Valras (Association de Protection Plaisance et Pêche) et Président de l'APPSG d'Aigues-Mortes (Association des pêcheurs Plaisanciers Gardois) ont décidé de créer une Délégation Régionale FNPPSF Languedoc-Roussillon ainsi que des Délégués Départementaux pour le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Décision qui a été approuvée par le Président de la FNPPSF Jean Kiffer.

Pourquoi une délégation directe plutôt qu'un comité ? La raison est très simple, seulement cinq associations sont actuellement affiliées à la FNPPSF en Languedoc-Roussillon et réparties dans chaque département de la région.

Le but de cette Délégation :

- Représenter la FNPPSF, faire des propositions et établir de bonnes relations avec toutes les instances officielles ou relevant de notre activité.
- Faire connaître notre Fédération à tous les pêcheurs, plaisanciers ou autres, en association ou pas, afin de les inviter à nous rejoindre.
- Coordonner et aider les associations adhérentes en respectant strictement leur gestion interne.

Répartition des postes :

- Délégué Régional : Jean Claude CHAULET.
- Délégué Régional Adjoint : Armand HADJADJ.
- Délégué Départemental Gard : Armand HADJADJ.
- Délégué Départemental Hérault : Hugues ANDRIEU

Pour le département de l'Aude des contacts ont été pris avec les associations affiliées, pour les PO, une association est sur le point de rejoindre la FNPPS. Une réunion des délégués et des présidents aura lieu la dernière semaine d'Août.

Le but de la fédération est de défendre la pêche de loisir qui doit être accessible à tous, de protéger la ressource : (s'opposer au braconnage et à la vente illicite, protéger les juvéniles...), de participer à la gestion de la bande côtière : (s'opposer aux chalutages intensifs, favoriser l'implantation de récifs, comme l'a fait l'APPP), de défendre les plaisanciers dans les conseils portuaires. D'être présente au sein des organismes régionaux et nationaux en rapport avec notre activité. Enfin d'établir de bonnes relations avec les professionnels (Pêcheurs, Nautisme, etc.) afin de vivre en bonne harmonie et d'éviter ou de résoudre des conflits possibles.

Pour les adhérents APPP qui ne sont pas encore à la FNPPSF, n'hésitez pas, rejoignez la fédération d'autant qu'avec votre adhésion (seulement 11€ par an) vous bénéficiez de la revue trimestrielle « Pêche Plaisance » très bien illustrée et très bien documentée et vous pouvez déduire une partie des cotisations APPP et FNPPSF de vos impôts.

**Permanence Salle Valmer :** Une permanence est tenue par le secrétaire le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> Samedi du mois de 11h00 à 13h00 (sauf concours de pêche) du 1<sup>er</sup> juin au 20 septembre. La fréquentation est encore faible mais a déjà permis de faire de nouveaux adhérents. L'an prochain un thème sera choisi pour chaque permanence : (Réglementation, techniques de pêche, meilleurs endroits, etc.) Prochaine permanence Samedi 16 Août et 20 Septembre. Un apéritif pourra être servi aux membres à partir de 12h00 (présentation de carte d'adhésion à jour.)  
Bienvenue à toutes et à tous.

**Mise en place de commissions :** Plusieurs adhérents se sont proposés pour participer aux commissions.

Les commissions ont été définies comme suit : (Les noms surlignés en jaune seront les rapporteurs.)

Commission Portuaire : J.P. PALACIO, J.C. CHAULET, J. PERELLO, R. VALETTE, Y. LE GOAS.

Commission Sécurité : J.C. CHAULET, D. FRANCOIS.

Commission Pêche : H. ANDRIEU, Jean Paul PALACIO, J. ANDRIEU, F. ANDRIEU, M. MATHE, A. RANDONNIER.

Commission Environnement : J. ANDRIEU, J.M. RAYNAUD, R. FRANCOIS, Y. D'AGRO.

Le but de ces commissions est de débattre sur des sujets concrets, d'avoir des informations d'usagers que vous êtes, ce qui nous permettra, tant au niveau local, régional ou national de poser des questions ou de faire des propositions.

Si vous souhaitez participer à ces commissions, il est encore temps de nous le signaler, par internet : [apppvalras@orange.fr](mailto:apppvalras@orange.fr) ou par téléphone à l'APPP : 04 67 39 53 61. Les commissions se réuniront début Septembre.

**Annonce sur notre site :** Si vous souhaitez passer une annonce sur notre site internet (vente ou achat de bateaux ou de matériel se rapportant à la pêche ou à la mer).

Envoyez le détail de votre annonce avec vos coordonnées soit par E-mail: [apppvalras@orange.fr](mailto:apppvalras@orange.fr) , par courrier à l'adresse de l'APPP ou remettez un document écrit à un membre du bureau qui transmettra.

N'oubliez pas de nous signaler si vous avez réalisé la vente ou l'achat afin que l'on retire votre annonce.

**Site internet :** Notre site géré par Jacques ANDRIEU est en continuelle évolution, vous trouverez des articles d'actualité, sur la réglementation en vigueur, des recettes de cuisines (notamment « la fideua » très appréciée par notre Président), des occasions, des photos, et les résultats des concours.

Vous y trouverez également le site de la délégation régionale de la FNPPSF.

**Visitez régulièrement notre site, il est constamment mis à jour.**

**[www.apppvalras.org](http://www.apppvalras.org)**

**REPAS CHAMPETRE :** Notre second repas champêtre aura lieu le **DIMANCHE 24 Août à 12h30** au chalet LAFON (Port de Sérignan). Cette fois c'est **Mouclade-Thonade** préparées au feu de bois. Cette manifestation sera animée par notre DJ habituel.

## MENU

**Mouclade sauce Aphrodisiaque**  
**THON grillé au feu de bois / Taboulé**

Fromage – Dessert

Apéritif – Vins – Café

Tarif : 15 €

Les réservations sont à adresser : APPP, 5 impasse Pigno 34350 Valras-Plage, Tel : 04 67 39 53 61 ou Tel : 06 81 86 39 17 ou sur la messagerie de l'APPP : [apppvalras@orange.fr](mailto:apppvalras@orange.fr) ou auprès d'un membre du bureau (précisez bien vos coordonnées.) **Pour des raisons d'organisation et d'achats, merci de réserver avant le jeudi 21 Août.** Pensez également à emmener vos couverts.

**INFO PÊCHE AU THON ROUGE :**

La capture du thon rouge est interdite depuis le 6 juillet. (Source FFPM et Journal le Pescadou)  
Extrait de la lettre des Affaires Maritimes de PACA :

« En application de l'article 2 de l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche du 9 juin 2008 (paru au journal officiel le 6 juillet 2008, la pêche récréative du thon rouge, qu'elle soit exercée dans un cadre de pêche de loisir, d'une pêche sportive ou d'une compétition, ne peut avoir pour effet de conserver un thon rouge. »  
« La pêche n'est pas interdite mais tout thon capturé doit immédiatement être remis à l'eau. »

**Journée des Associations à Valras :** La municipalité de Valras organise le Vendredi 5 Septembre de 15h à 18h au Palais de la Mer « la journée des associations ». L'APPP tiendra un stand lors de cette manifestation.

**Sécurité :** Nous vous rappelons que si vous avez un problème en mer, vous avez la VHF sur le canal 16, vous pouvez aussi faire le 1616 sur votre téléphone portable.

Comme vous le voyez le bureau de l'APPP, met tout en œuvre pour faire vivre votre association, vous aider à assouvir vos passions, la plaisance et la pêche, et vous apporter de grands moments de convivialité. Cela n'est possible que grâce au bénévolat. Ces personnes qui donnent beaucoup de leur temps pour votre association; Soyez indulgents si tout n'est pas parfait, ce ne sont pas des professionnels, un grand merci à eux.

**Le Président, le Secrétaire et l'ensemble du bureau de l'APPP vous souhaitent un excellent été 2008.**

**BON VENT, BONNE MER**

Le Président  
Jean Paul PALACIO

Le Secrétaire  
Jean Claude CHAULET